



Jean-Louis Pittet, président du conseil d'administration de la Société électrique des forces de l'Aubonne (SEFA), Christian Jan, directeur de la SEFA et Jean-Marie Surer, vice-président du conseil d'administration. JOL

AUBONNE La Société électrique des forces de l'Aubonne entend se positionner sur le marché du renouvelable.

Les énergies de demain

JOCELYNE LAURENT
jlaurent@lacocte.ch

«La production de nos centrales hydroélectriques a été bien inférieure par rapport à la moyenne, et pourtant l'année 2011 est une bonne cuvée, les résultats sont bons», relevait Jean-Louis Pittet, président du conseil d'administration de la Société électrique des forces de l'Aubonne (SEFA), lors de l'assemblée générale, jeudi. C'est la plus faible production annuelle depuis la réalisation de la première étape de l'aménagement hydroélectrique sur l'Aubonne. «L'année 2012 est bien meilleure. Le 2 mai, les centrales avaient produit autant qu'en 2011», a précisé Christian Jan, directeur de la SEFA.

Sortir du nucléaire

«Le remplacement rapide et déterminé de l'énergie fournie par les centrales nucléaires – qui représente près de 40% de la production électrique – n'est pas aussi simple que l'imagine certains intégristes du renouvelable», a relevé le directeur, évoquant l'objectif de

la Confédération. En cause, l'irrégularité de la production à partir des énergies renouvelables et la nécessité dès lors de stocker l'énergie produite. Le directeur préconise notamment de miser sur les installations de pompage-turbinage et de chercher des solutions transitoires susceptibles de produire à court et moyen terme du courant électrique régulier.

Miser sur la géothermie profonde et l'éolien

«Il faudra ainsi construire des centrales à gaz et accepter cette extrême peu naturelle quand on veut lutter contre le CO₂. Mais il faut surtout trouver des solutions novatrices. Dans cette perspective, le projet de géothermie profonde sur La Côte est une opportunité à saisir», a affirmé le directeur. Le consortium, formé des Services industriels de Nyon, de la Société électrique intercommunale de Gland, de Sol-E suisse et de la SEFA, est en train d'affiner l'étude qui aboutira à la demande de garantie du risque auprès de la Confédération. «Il

s'agit d'affiner l'étude des modèles géologiques pour apprécier le flux d'eau dans le sous-sol. On espère vivement creuser d'ici à un ou deux ans», a déclaré Christian Jan.

«Le projet de parc éolien de Bière s'inscrit également dans le nouveau énergétique», a-t-il ajouté. Fruit d'une collaboration entre la commune de Bière, Sol-E suisse SA et la SEFA, cette installation offre la perspective de produire quelque 28 millions de kWh qui s'ajouteraient aux 37 millions de kWh de l'aménagement hydroélectrique sur l'Aubonne. Raccordées au réseau SEFA, les éoliennes profiteraient directement à la région. Ainsi, 80% des besoins en énergie seraient couverts par une production locale renouvelable. Le projet a remporté un premier succès en étant intégré dans la planification cantonale. La mise à l'enquête du mât de mesure a débuté vendredi. D'une hauteur de 100 mètres, il mesurera la vitesse et l'orientation des vents pendant une période de 18 à 24 mois. JOL

CONSEIL COMMUNAL

AUBONNE Du neuf dans la vieille ville

De nouveaux travaux sont envisagés à Aubonne. Il s'agit de la mise en séparatif, réalisée sur la base du plan général d'évacuation des eaux (PGEE en cours d'élaboration). Autre poste, la réfection sur et sous les rues Tavernier, Moulin, Marchands et ruelle du Levant. Toutes ces rues sont situées dans le bourg médiéval, il est prévu de respecter l'esprit historique. Ces travaux font l'objet d'un préavis, présenté lors du dernier Conseil, et seront votés lors d'une prochaine séance. O

Stop aux camions

Le syndic Luc-Etienne Rossier constate une augmentation du trafic poids lourds et juge la situation intenable. Étant donné que le projet de gravière de Montricher ne prévoit qu'un accès traversant Aubonne, il a décidé d'y faire opposition. Avec l'aide des communes voisines, il espère obtenir l'évitement du village et de cet axe. O

Unanimité pour des finances saines

Les rapports des commissions relatifs aux comptes 2011 ont été présentés et n'ont soulevé que peu de questions. Les comptes ont été acceptés à l'unanimité. Ils bouclent avec un excédent de recettes de 356 033 francs sur un total des recettes de plus de 26 millions, après amortissements. Ils présentent un bilan équilibré de 39 119 951 francs. O

Peu de places en vieille ville

Un nouveau règlement en matière de stationnement privilégié sur la voie publique, a été présenté lors du dernier Conseil. Dans le but d'équilibrer les charges de parking entre le bourg et la périphérie, l'organisation sera modifiée si le préavis est accepté. Afin de couvrir les différents frais inhérents à la mise en place de ce dispositif, il est prévu de prélever une taxe de 200 francs par année et par macaron. Cet objet sera soumis au vote ultérieurement. O LENA EBENER

PRÉVERENGES

La Municipalité dépose un recours au Tribunal fédéral

«Si nous voulons vraiment aller au bout du dossier, il est difficile de s'arrêter au milieu du chemin», déclare le syndic de Préverenges Guy Delacrétaz. Il y a une semaine, sa commune a déposé un recours au Tribunal fédéral contre la décision vaudoise leur imposant d'accueillir des requérants. «De plus, il y a une pétition au sein de la population qui se met gentiment en place», ajoute-t-il.

Malgré le bon déroulement, selon le syndic, de la rencontre du 15 juin entre le conseiller d'Etat Philippe Leuba, Michel Pellet, directeur suppléant de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) et Guy Delacrétaz, la Commune a décidé d'aller jusqu'au Tribunal fédéral. «Mon espoir est que le dossier avance aussi du côté politi-

que. Qu'il y ait un débat sur la place publique, mais de manière digne, ajoute le syndic. D'ailleurs, lors de notre dernière fête au village (ndlr: Rock in Préverenges), je n'ai pas entendu une fois quelqu'un dire qu'on avait tort. Le message est bien compris de la population.»

Car, toujours selon la Municipalité, ce n'est pas contre les requérants que la commune se bat, mais bien contre le lieu d'accueil qui se trouve en milieu scolaire. La Municipalité, qui a reçu l'accusé de réception du Tribunal fédéral, attend de savoir si l'effet suspensif de la décision vaudoise leur est accordé. Quant au verdict final du TF, il ne devrait pas trop tarder vu le dossier qui fait débat depuis le mois de février déjà. O FABIENNE MORAND



La commune de Préverenges ne souhaite pas accueillir des requérants dans l'abri PC situé en milieu scolaire. ARCHIVES CELINE REUILLE

EN IMAGE



ARCHIVES CELINE REUILLE

MORGES

Fermeture du giratoire de la Longeraie

En raison de la pose des couches de roulement et des tapis bitumeux, le giratoire de la Longeraie, à Morges, sera fermé de vendredi 20h à lundi 6h. Pendant ces travaux des itinéraires de déviation seront mis en place. En cas de mauvais temps, les travaux seront reportés au week-end suivant, dans les mêmes plages horaires. O FMO / COM

L'ISLE L'établissement a fêté son anniversaire dans un cadre de prestige.

La Raiffeisen du Mont-Tendre centenaire

La banque Raiffeisen du Mont-Tendre, dont le siège se trouve à Montricher, a mis les petits plats dans les grands pour fêter avec faste son centenaire vendredi dernier pour l'officialité et samedi pour ses membres. L'établissement actuel est né de la fusion, en plusieurs étapes, des banques Raiffeisen ou Crédit Mutuel de Montricher, Pampigny, L'Isle, Bière, Ballens et Apples.

Un cadre de prestige s'imposait pour cette manifestation et c'est celui du Petit Versailles vaudois, le Château de l'Isle, qui s'est imposé aux organisateurs. La partie offi-



L'apéritif dînatoire a été pris sur la pelouse du château. ARNOLD GRANDJEAN

cielle, présidée par le président du Conseil d'administration, Daniel Hofmann, et le directeur, Blaise Leuba,

s'est déroulée vendredi soir. Une pléiade d'invités, dont le conseiller d'Etat Philippe Leuba, a partagé un excellent repas animé par les airs du Vufflens Jazz-Band.

Samedi après-midi a été réservé aux familles avec de nombreuses animations, dont le chanteur Gaëtan. En soirée, après un apéritif dînatoire pris sur la pelouse du château, le millier de participants a pu assister au dernier spectacle proposé par Yann Lambiel. Un triomphe pour l'artiste et ses musiciens qui ont été gratifiés d'une standing ovation méritée. O ARNOLD GRANDJEAN

CONSEIL COMMUNAL

LAVIGNY

Manque de transparence

La construction de la terrasse couverte de l'auberge communale de Lavigny a vu son coût global dépasser le budget initial, qui s'établissait à 380 000 francs. Celui-ci s'est en effet gonflé de 50% à la suite de divers travaux qui n'étaient pas prévus, notamment au niveau de l'éclairage.

D'avantage que le surplus d'argent engendré, c'est surtout la communication de la Municipalité jugée trop opaque qui a suscité une réaction négative au sein de la commission des finances du Conseil communal de Lavigny. L'interpellation déposée la semaine dernière questionne l'Exécutif à ce propos, qui sera prié d'y répondre en vue de la prochaine séance du délibérant.

PUBLICITE

PORTES ET PORTAILS
PORTES DE GARAGE
AUTOMATISMES
BORNES ET BARRIÈRES
LEVANTES

1260 Nyon
T 022 361 48 48
www.openclose.ch